

PRÉNOMS KABYLES : ÉTAT DES LIEUX

Brahim Hamek
Université A. Mira
Bejaia

Résumé :

Dans la société kabyle traditionnelle, la tendance est à l'utilisation des prénoms islamiques à côté des prénoms amazighs. Avec la politique d'arabisation, les prénoms amazighs ont été plus ou moins tolérés pour les uns et banni de l'état civil pour les autres. Ce travail est un état des lieux des prénoms kabyles et la volonté de l'affirmation de soi à travers les prénoms d'origine amazighe.

Mots-clés :

Anthroponyme, colonisation, arabisation, culture, kabyle.

Abstract :

In traditional Kabyle society, the tendency is to use Islamic names alongside Amazigh names. With the arabization policy, the Amazigh names were more or less tolerated for some and banned from the civil status for others. This work is an overview of the Kabyle first name and the will of self-affirmation through the original Amazigh first names.

Key-words :

Anthroponym, colonization, arabization, culture, kabyle.

Introduction

L'onomastique est une branche de la lexicologie¹. C'est la science des noms propres. Elle étudie les noms de personnes et de lieux. Certains auteurs² tels que Brunot, dans *la Pensée et la Langue*, réduisent l'onomastique à l'étude des noms de personnes ; d'autres tels que Marouzeau, dans *Lexique de la terminologie linguistique*, réunissent sous ce nom l'étude des noms de personnes et des noms de lieux (Anthroponymie : partie de l'onomastique qui étudie les noms de personnes (ou anthroponymes) et toponymie : partie de la linguistique qui étudie les noms de lieux. La toponymie et l'anthroponymie forment l'onomastique. Toponymie des noms de montagnes (oronymie), de rivières (hydronymie)...).

On appelle anthroponyme, le nom désignant une personne dans une communauté déterminée : nom de famille (patronyme), prénom, surnom. Le discours sur les anthroponymes, sur leurs étymologies populaires, sur l'attribution des prénoms est intimement lié à l'identité juridique, socioculturelle de l'individu. Il est question globalement dans ce qui suit de l'état des lieux, mais aussi de l'analyse de prénoms kabyles.

1. Les anthroponymes kabyles

1.1. L'influence de la religion

La religion est omniprésente dans la dénomination des nouveau-nés amazighs bien avant l'avènement de l'Islam. Tel est le cas du nom de Saint Augustin³, naît en 354 à Thagaste en Numidie (actuellement Souk Ahras) et qui appartient à une

1. Buboïs (J.) et alii, 2002 : 334.

2. Grand Robert 2005, DVD, voir : onomastique.

3. wikipedia.org : Augustin à l'école de Thagaste par Benozzo Gozzoli.

famille amazighe, ainsi que celui de son père qui est un Amazigh païen romanisé du nom de *Patricius* et de son frère *Navigius*. Contrairement à sa mère Monique/ Monica qui est une fervente chrétienne amazighe dont le nom est le diminutif de Monna, un nom indigène attesté et qui est aussi celui d'une divinité locale dont le culte est mentionné sur une inscription de Thignica, dans la vallée de la Medjerda. Naturellement, avant l'islamisation de Tamazgha, les prénoms amazighs devaient dominer largement.

L'adoption de l'islam par les Kabyles s'est accompagnée de l'acquisition de prénoms arabo-islamiques. Au fil des générations, ces derniers ont pris une forme locale et se sont donc kabyliés. L'attribution de prénoms musulmans est encore d'actualité aussi bien en Kabylie qu'à travers le monde parce que c'est l'un des fondamentaux dans la tradition islamique. Lorsque quelqu'un devient musulman, la première chose qu'il fait est celle de changer son nom et de prendre un nom arabo-islamique. Tel est le cas du célèbre boxeur américain Mohamed Ali¹ dont le véritable nom de naissance est Cassius Marcellus Clay, Jr., dont les parents sont Cassius Marcellus Clay, Sr. et Odessa Glady Clay ; nom qu'il change en 1975, suite à sa conversion à l'Islam sunnite. Il a d'ailleurs donné à toute sa progéniture des prénoms arabo-islamiques : Jamillah Ali, Khaliah Ali, Hana Ali, Rasheda Ali, Asaad Ali, Asaad Amin, Laila Ali, Miya Ali, Muhammad Ali Jr., Maryum Ali.

Avec l'introduction de la culture arabo-islamique dans la vie sociale et la valorisation que procure les prénoms à sémantique islamique et la référence symbolique à l'Islam, au prophète *Muḥammed* et à Dieu, les prénoms à préfixe «*eebd* : un être, serviteur, esclave» suivi d'un qualificatif de Dieu, sont très

1. wikipedia.org : the free encyclopedia «Cassius Clay»

appréciés : *Ebdelmumen, Ebdelēaziz, Ebdennur, Ebdelqader, Ebdennaser, Ebderzaq, Ebderrahman, Ebdella, Ebdelmalek, Ebdeslam...* Parfois, pour les uns, une tendance à la suppression du préfixe «*ebd*» et qui ont donnés : *Ėaziz, Qader, Rezzaq, Malek...* sans doute pour des raisons d'euphonie, plus petit et donc plus euphonique. De même, *Muħemmed* et ces dérivés sont très prisés. De plus, on trouve des noms à suffixe «*ddin* : religion», tels : *Nurdin, Ėezdin, Xirdin*, et récemment *Cemseddin, Badreddin, Seyfeddin*. A cela s'ajoutent différents noms d'origine arabe ou religieux. Ce sont des prénoms traditionnellement très encrés dans la société kabyle, et ils sont très répandus jusqu'au début de ce siècle : *Aerab, Şalah, Murad, Kamal, Lmuhub, Leerbi, Meştafa, Brahim, Ĥakim, Racid, Karim, Ėli, Ĥasen, Lħusin, Ėumer, Saeid, Yusef, Zubir, Zahir, Ťahar, Ťariq, Ğamel, Smaeil, Nasir, Samir* ; et les prénoms féminins : *Ĥuwa, Ėica, Zineb, Yamina, Samiya, Crifa, Karima, Nasira, Ğamila, Samira, Lila, Zuhra, Zahra, Werdiya, Keltuma, Faħima, Faħma, Faziya, Xadiĝa, Yamina*. Ce sont des prénoms qui permettent la valorisation de la personne et de ce fait ils sont très utilisés.

Cependant, les prénoms amazighs masculins comme *Yidir, Akli, Meqran, Mezyan, Ziri, Gujil, Mennad* et féminins comme *Taklit, Ťawes, Deħbiya, Myasa, Zeĝĝiĝa, Ferruĝa, Zulixa, Sekkura, Tanilla, Tanina, Tasedda, Tiziri...* sont aussi largement utilisés.

Toutefois, le phénomène le plus significatif est le brassage des cultures, et à plus forte raison entre la culture arabo-islamique et la culture kabyle. D'où l'osmose et le calque sémantique dans la création des prénoms dans la langue emprunteuse. Ainsi par l'introduction du prénom *Muħemmed* (nom du Prophète musulman) par l'Islam en Afrique du Nord, celui-ci s'est répandu dans les différentes familles amazighophones, puis, par adaptation, troncation et réduction, il a donné dans la culture et la langue des autochtones d'autres prénoms. Tel est le cas en

kabyle dont on retrouve les prénoms suivants : *Muħend, Muħ, Mħend, Ĥend, Meħmud, Mumuħ, Mħemmed, Ĥmed* qui ont été créés par adaptation, troncation et réduction, probablement, à partir du nom du Prophète *Muħemmed* ; mais aussi *Biħman/ Ĥman/ Reħman* à partir de *Ėbderraħman* ; *Qader, Qwider* à partir de *Ėbdelqader*.

De même, certains noms arabes ont été créés par un calque sémantique de noms attestés amazighs : «*Massensen*» a donné «*Sidhum*» en arabe, auquel s'ajoute d'autres formations du genre, telles que *Lallahum, Elahum*, en utilisant le modèle amazigh de formation de prénoms (nom + pronom possessif) : *Mass-nsen* (leur seigneur), *Mass-iney/ Mass-nney* (notre seigneur).

1.2. Les anthroponymes kabyles et la colonisation française

Pendant la colonisation française, la constitution de l'état civil des musulmans algériens a été entreprise à la suite de la loi du 23 mars 1882, complétée par celle du 2 avril 1930. La dénomination des personnes régie dans la société traditionnelle kabyle par l'usage et l'appartenance à une lignée déterminée se voit réglementée par l'état civil ; c'est en 1891 à la suite du recensement de la population algérienne que des patronymes ont été attribués par l'Administration coloniale française en Kabylie.

«Le système français actuel, qui date du Premier Empire, juxtapose un nom de famille précédé d'un ou de plusieurs prénoms. Mais le système russe, par exemple, intercale, entre le prénom et le nom, un patronyme (le prénom du père suivi du suffixe *-itch* pour les hommes ou *-na* pour les femmes). Au moyen âge, le nom principal de l'individu était le *prénom* qu'il recevait lors de son baptême ; ensuite, il pouvait avoir, au cours de sa vie, un ou plusieurs *urnoms*. Les anthroponymes actuels (à part certains, introduits par des

phénomènes d'immigration) viennent donc de prénoms et de surnoms.»¹

Ce système français a été repris par la colonisation française au moment de la constitution de l'état civil "algérien" notamment en ce qui concerne les prénoms et les surnoms utilisés comme noms de famille. Selon le système français, la femme et les enfants portent le nom du mari, du père ; de ce fait c'est la lignée paternelle au détriment de la lignée maternelle qui est prise en considération. Cependant, il existe une petite différence entre le système français et le système algérien actuel quant à la dénomination de la femme ; système français : nom du mari née nom de jeune fille ; le système algérien : nom de jeune fille épouse nom du mari ; ainsi, dans ce système, c'est le prénom qui permet une individualisation, une distinction entre les membres de la même famille, alors que le nom permet de distinguer des individus de familles différentes et ayant des prénoms équivalents. De même, le prénom permet de distinguer le masculin du féminin de prime à bord. Cependant, il arrive qu'un prénom soit utilisé aussi bien pour l'homme que pour la femme. C'est le cas au niveau de la transcription en français du prénom d'origine arabe Rabiâ (*Rabie* (masculin)/ *Rabiea* (féminin)) et du prénom amazigh *Inas* (dit-lui) ; au contraire, par exemple, en russe, les suffixes *-itch* et *-na* permettent de distinguer le masculin du féminin.

Généralement, la grande majorité des noms de famille algériens actuels est issue des différents prénoms algériens, mais aussi de différents lexèmes amazighs et arabes, les patronymes origine occidentale sont très rares. Au moment de l'établissement de l'état civil, il n'y a pas eu une règle stricte pour l'octroi des noms. Tout dépendait de l'initiative des administrateurs et

1. Buboïs (J.) et alii, 2002 : 38.

des officiers chargés de l'opération. Néanmoins, la tendance est à la francisation et l'arabisation des noms et des prénoms de consonance amazighe et maghrébine.

- Dans certaines régions, on associe une lettre alphabétique à chaque village. Ainsi tous les noms de tel village commencent par une lettre bien définie. Cela permettrait à l'administration française de mieux les gérer.
- Dans d'autres, un nom de famille est imposé ou choisi par le chef de la lignée paternelle, ou par le plus âgé de la famille. Parfois, c'est le prénom du père de l'homme le plus âgé au moment du recensement qui a été pris. Quand la famille est trop étendue, différents nouveaux noms peuvent être dérivés de lui. Ainsi, si l'ancêtre se prénommait «Ali», les familles issues de ses enfants peuvent recevoir des noms nouveaux «Benali, Bouali, Aït Ali, Ouali, Ould Ali, Bali». Quand l'ancêtre est d'origine maraboutique, souvent il y a préfixation de «Si/Zi» ou «Sidi» au premier nom et les descendants s'appelleront : Si-Ali, Sidi-Ali ; ou préfixation de «Dda/Da» chez les Kabyles non maraboutiques, exemple «Dali». Ainsi, deux frères ou sœurs peuvent avoir des noms de famille différents.
- Certains noms de famille ou prénoms sont issus des verbes de qualité et de couleur ou d'adjectifs. Tel est le cas des noms issus des verbes de qualité, de couleur et d'état ou d'adjectifs kabyles d'origine amazighe : Mokrane/ Mokrani/ Amokrane (*ameqqran* : grand, aîné), Meziane/ Meziani/ Ameziane (*amezzyan* : petit), Mazouz/ Mazouzi/ Amazouz (*amazuz*, dernier-né), Berkane/ Berkani/ Aberkane (*aberkan* : noir), Mellal/ Mellal/ Mellali/ Amellal (*amellal* : blanc) ou empruntés à l'arabe : Merzouk (*merzuq* : être objet ou occasion de la bienveillance divine), Mekhlouf (*mexluf* : être sujet de remplacement, de novation), Mebrouk (*mebruk* : être béni, favorisé de Dieu), Maazouz (*meezuz* : être cher, affectionné).

- D'autres noms de famille sont issus de l'exercice d'une profession, tels *axebbaz* (boulangier), *axerraz* (cordonnier), *afellah* (fellah), *aḥeddad* (forgeron) ont donnés respectivement les noms : Khebbaz, Khoubzi, Boukhebbaz... Kherraz, Kherrazi, Boukherraz... Heddad, Ben Heddad, OuldHeddad, Heddadi, Aït Haddad...

- Un nombre non négligeable de noms de famille est issu probablement des surnoms : Boukerou (*buqerru* : celui qui a une grosse tête, c'est-à-dire qui ne comprend rien), Derouiche (*aderwic* : personne en relation avec les esprits, fou), d'une anomalie ou d'un handicap : Azzoug (sourd), Benazzoug/ Belazzoug (*ben eezzoug* : fils du sourd <*aezzoug* : le sourd)/ Iazzougen (pluriel amazigh en «i-n», les sourds), Rejdal (du verbe «*rejdel* : boiter, *arejdal* : le boiteux), des noms d'animaux : Ouchène (*uccen* : chacal), Izem (*izem* : lion), Qejwan (*aqjun* : chien). Ces noms seraient-ils attribués par l'administration coloniale pour briser le moral des membres de ces familles hostiles à la colonisation ? Selon Ch. R. Ageron¹, «devant le refus des Algériens de se soumettre aux règles d'un nouveau système onomastique : "la collation" des noms fut "systématique", allant jusqu'à attribuer des noms français d'animaux ; d'autres, meilleurs arabisants, les noms arabes d'animaux, les noms grotesques ou injurieux...». Cependant, ils peuvent être aussi dus au fait que les autochtones proposent des noms injurieux par héroïsme et le refus de se soumettre à l'administration. Ainsi qu'il a été relevé par M. Tidjet², «cette résistance peut revêtir plusieurs formes, comme par exemple le fait de proposer un mot injurieux pour en faire un nom d'état civil. Par cet acte, l'autochtone sent qu'il a accompli un acte de rébellion (sans se rendre compte que cette injure se retournera contre lui et toute sa descendance).»

1. Ageron (Ch. R.), dans Tidjet (M.), 2013 : 13.

2. Tidjet (M.), 2013 : 12.

- La nomination de l'individu fait référence dans une multitude de cas à sa possession qu'elle soit physique, morale ou matérielle. Bouakaz (celui ayant une canne), Zemmouri (celui de l'olivier), Bouchlaghem (celui ayant des moustaches), Ghani (le riche)... Les toponymes sont très sollicités pour être des patronymes du fait qu'il y a un lien intrinsèque entre l'individu, ou une famille, et sa propriété. Les origines ethniques et géographiques sont largement utilisées : Kebaïli (de Kabyle), Delsi (de Dellys), El Ouartilani (de la tribu des Wartilan), Bedjaoui (de Bougie), Flissi (de la tribu des Flissas), Zouaoui (Kabyle des Zwawa), Gaoua (de Igawawen). De même l'environnement naturel est l'une des sources principales dans la création des anthroponymes, tels Zebboudj (olivier sauvage), Khennache (liège), Yur (la lune), Izem (le lion), Tala (source d'eau), Ighil (crête), Ourti (verger).

Aux différents noms, peuvent se préfixer différents préfixes amazighs ou arabes dialectales (nayt/ ayt/ at (ceux de), ou/ bel/ bou (celui de), ben/ ibn (fils de), ba < baba (papa)...) pour former d'autres noms. D'autres sont formés à partir de prénoms plus le suffixe «i/ oui» qui marque l'appartenance : Zerrouk → Zerrouki, Nacer → Naceri, Meziane → Meziani, Mokrane → Mokrani, Ammar → Ammari, Yahia → Yahiaoui, Mehdi → Mehdioui, Aissa → Aissawi.

1.2. Les anthroponymes kabyles après l'Indépendance

1.2.1. Description des prénoms kabyles

Les prénoms amazighs se réfèrent dans la plupart du temps à la nature (*Ziri*, *Tiziri* (la lune)), aux animaux (*Tasedda* (la lionne), *Sekkura* (la perdrix), *tamilla* (la tourterelle)) et à tout ce qui se rapporte à la vie quotidienne de la famille (*Mazuz* (dernier-né), *Mezyan* (le petit), *Meqqran* (le grand, l'ainé)), aux croyances sociales (*Yidir/Idir* (survivre), *Akli* (esclave)), et à la

valeur et la référence de l'individu (*Massensen* (leur seigneur), *Tinhinan* (celle des tentes/ la responsable)).

A travers l'histoire et sporadiquement aujourd'hui, chaque Kabyle se définit traditionnellement tout d'abord par référence à sa tribu, tel que «*AtWaylis*», «*AtYani*», «*AtEmer*»... Ainsi le nom de la tribu constitue une partie intégrante de la définition de soi et du nom de l'individu et c'est dans cette dernière qu'il trouve protection et affirmation. Dans sa tribu, c'est la référence à son village qui définit l'individu (*U Tezrut/ mmi-s n Tezrut* : celui de Tazrout, *Yelli-s n Tezrut* : celle de Tazrout, *AtTezrut* : ceux de Tazrout, *Sut Tezrut* : celles de Tazrout) ou sous la forme nominale (*Amalkiw* : celui d'At Malek, *Tamalkiwt* : celle d'At Malek, *Imalkiwen* : ceux d'At Malek, *Timalkiwin* : celles d'At Malek). A l'intérieur de son village chaque personne se définit par référence à son clan (*adrum*) : *AtSaeid*, *AtCix*, *AtLmuhub*, exemple : *Brahim n AtSaeid*, *Brahim n AtCix*... et à l'intérieur de son clan par référence à son père ou grand-père si cela nécessite une précision ou une différenciation entre deux individus du même prénom : *Yidir n Muhend Ubelqasem* ou *Yidir n Muhend Amezyan*.

Dans la société kabyle traditionnelle, on ne montre pas son nouveau-né à ceux et celles catalogué(e)s comme personnes "ayant le mauvais œil" ni aux étrangers jusqu'au jour où il aura la capacité de sortir tout seul de la maison. C'est son père ou ces grands-parents qui ont le plus de poids à donner un prénom à leurs fils ou petit-fils ; chez les Chaouis des *AtFrah*, «c'est le père de l'enfant qui lui impose un nom ; si [l'enfant] est malade, on dit que ce nom ne lui convient pas et l'on va alors chez le Taleb ou on le fait venir à la maison, il écrit [une formule] et lui change son nom d'après le jour où il est né.»¹

1. Basset (A.), 1961 : 105.

Chez les kabyles, lorsqu'une femme n'arrive pas à avoir un enfant, ou qu'elle perd ses enfants à leur naissance, on lui choisit un prénom maudit tel le prénom «*Aerab*», par référence à un individu étranger à la Kabylie, donc aux coutumes kabyles, «*Akli*» littéralement «esclave» pour qu'il ne soit pas touché par le mauvais œil et que la mort ne l'emporte pas. Il existe aussi des prénoms du genre *Layetmas* : littéralement «*yellaayetma-s* : il a ses frères», *Latamen* : littéralement «*urttamen ara / ne croit pas*» qui sont liés directement au vécu des parents ou à une volonté ou un souhait.

En kabyle, appeler quelqu'un par fils ou fille de tel est globalement neutre ou valorisant. Cependant, l'appeler fils ou fille de telle est vu comme déshonorant. En effet, le fait même d'évoquer la sœur ou la mère de quelqu'un est vu comme offensif.

Il est à noter aussi que dans la plupart des cas, les plus âgés appellent les petits par le prénom de leur père ou grand-père, mais aussi par celui de leur mère ou grand-mère quand il s'agit d'une fille, en lui rajoutant le diminutif *amectuh* ou *amezzyan* (petit), *Brahim amectuh*, littéralement «le petit Brahim», *Tawes tamectuh*, littéralement «la petite Taouès». On le fait aussi en référence à un surnom d'un des parents, le plus souvent celui du grand parent.

Il est communément admis qu'une femme mariée, venue d'ailleurs, est parfois appelée, c'est-à-dire surnommée, du nom de son village : *Tuganat* du village de *Tugana*, *Taqesrit* de *Leqsar*, etc. ; parfois par le nom de sa tribune : *Taweylist*, des *AtWaylis*.

Dans les villages kabyles, appeler quelqu'un par son nom de famille est rare, sans doute parce que tout le monde se connaît. Le prénom est omniprésent, précédé de «*si/zi*» au masculin et «*na*» au féminin dans les familles maraboutiques et «*da*» au masculin et «*lala/la*» au féminin chez les non maraboutiques pour marquer le respect. Cet usage est automatique dans le

cas d'une personne âgée. Au contraire dans les villes, dans les lieux de travail, c'est le nom de famille qui est utilisé pour appeler quelqu'un et le prénom n'est d'usage que dans les cas de familiarité ; «monsieur, madame, mademoiselle» précèdent ces noms pour marquer le respect de la personne. Et avec la redynamisation de la langue amazighe, «*mass, massa, tamsiw*t» leur sont respectivement substitués.

D'autres prénoms sont complètement remodelés et ayant acquis une forme onomatopéique, principalement, par dédoublement de l'une de leurs consonnes : «*Arezqi*» a donné «*Qiqi*» ; «*Tayaqt/Lyaqt*» a donné «*Ququ*» : ces prénoms ne sont pas considérés comme étant péjoratif, mais plutôt euphonique, à la différence de «*Mezyan*» qui a donné «*Bezzi*t», «*Meṣtafa*» qui a donné «*Buṣeṭtaf*», etc., qui sont considérés comme étant péjoratifs.

Les interpellatifs «*a*» devant un prénom commençant par une consonne et «*ay*» devant un prénom commençant par une voyelle sont très utilisées. Dans des cas, certains prénoms sont réduits à leurs initiaux : *Brahim* / *a Bra*, *Muḥend*/*Muḥemmed*/*a Muḥ*, *Naṣir*/ *a Naṣ*, *a Emer* / *aḤma*. Dans d'autres, ils sont prononcés au complet, comme dans *aḤli*. En fait, il s'agit surtout des mono-litères ; et parfois des bilitères.

1.2.2. Etat civil et anthroponymes kabyles

A l'Indépendance, dans le cadre de l'arabisation et l'algérianisation de l'état civil, deux autres décrets vont voir le jour : le Décret n° 81/26 du 7 mars 1981 portant établissement d'un lexique national des prénoms et le Décret n° 81/28 du 7 mars 1981 relatif à la transcription, en langue nationale (arabe), des noms patronymiques.

Dans le registre de l'Etat civil algérien, on remarque que la grande majorité des noms, mais aussi des prénoms présentent

des altérations consonantiques et vocaliques dues à une mauvaise transcription ou dans la plupart des cas à une volonté de franciser ou d'arabiser ces noms issus de tamazight ou de l'arabe dialectal/ maghribi, notamment lorsqu'ils sont transcrits par les arabisants, mais aussi par les francisants. Globalement, cela est dû à l'inadéquation des équivalences de notations entre les systèmes français et arabe, mais aussi à la vivacité des fonctionnaires qui essaient de trouver une signification arabe à un anthroponyme, qui s'ajoute à l'insuffisance des graphèmes latin et arabe par rapport à la richesse phonétique des parlers locaux ; de ce fait, plusieurs anthroponymes ont subi des évolutions de point de vue phonétique par l'altération d'un ou plusieurs sons, morphologique en leur donnant une forme française ou arabe, ou lexico-sémantique par rapprochement à un lexème arabe. De ce fait, un même patronyme peut avoir plusieurs orthographes, par conséquent dans une même famille certains enfants peuvent avoir des patronymes différents ou un patronyme différent de celui de leur père et/ ou de leur grand-père. Par exemple : Brahim pour Ibrahim, Smaïl pour Ismaïl, Belkacem pour Aboulqassem...

Dans la société kabyle traditionnelle, la prédisposition est à l'attribution de prénoms de consonance islamique et bien sûr amazighe. La politique d'arabisation, menée au lendemain de l'indépendance, tout en tolérant certains d'entre eux, généralement ceux portés par des maquisards et héros de la nation, a banni ceux en lien direct avec l'amazighité dont la vivacité était perçue comme un obstacle à la réalisation de l'unification culturelle et linguistique à laquelle aspirait le jeune Etat-nation algérien.

De même dans le cadre de l'arabisation de l'état civil algérien, les noms et prénoms ont été adaptés à l'alphabet arabe classique, ce qui a donné des altérations : Hameg / *حامف* qui devient

Hamek / حامق ; ou براهيم qui devient ابراهيم.Or, «Le Maghreb a réussi à produire deux espaces de cohésion et d'intégration : la langue maghrébine et le berbère. Là sont à la fois les traces d'un long passé, mais également le sillage de l'avenir. Les choix linguistiques sont, par conséquent, tout tracés pour qui veut ouvrir les yeux.»¹

A la création de l'Académie berbère de Paris (1967-1978) et la formulation politique de la revendication de l'amazighité, à partir d'avril 1980, on voit resurgir sous forme de prénoms des noms de rois, princes et guerriers amazighs de valeur. Leur impact sur les attitudes de locuteurs kabylophones est surtout de nature identitaire et leurs charges symboliques en revalorisant le passé nord-africain en font un objet de fierté... Depuis, attribuer un prénom de consonance amazighe constitue un acte de résistance et d'affirmation identitaire. Certains de ces noms ont été réappropriés, dans un premier temps, sous leur forme francisée : *Massinissa, Jugurta, Juba...* Mais depuis quelque temps, on assiste à ce qui convient d'appeler une espèce de ré-amazighisation de ces noms : *Massensen, Yugariten, Yuba...* Cette tendance vaut aussi pour ceux arabisés comme *Yuyurta, Kusayla, Kahina, etc.*, remplacés par les formes amazighes *Yugariten, Aksil, Dihiya/ Diliya/ Damiya*. A cela s'ajoute les noms ayant déjà la morphologie amazighe tels que *Tilelli, Tamazight, Tafat, Mazigh, Ziri* et ceux traditionnellement en usage dans l'espace kabyle notamment *Meqran, Mezryan, Yidir, Tasekkurt, Tanina, Tiziri...* Cette réappropriation concerne aussi ceux peu connus comme *Frawsen* (du verbe *friwes* «trembler») ou d'origine touareg comme *Dassin, Wannes, Tannes*.

A partir de certains de ces prénoms, on a créé d'autres comme *Tawasna* qui a donné *Tussna, Suna, Wasna* ; *Yufrar* qui a donné

1. Elimam (A.), 1997 : 168.

Ufrar, Yufra, Ufra. Voilà une création qui participe à la dynamique de la langue et de la culture amazighes. Certains prénoms historiques ont été aussi le départ pour la création de prénoms nouveaux tels *Dihya, Diliya, Dihya, Diya, Diliya, Dilya, Dila, Daya, Liya* et *Kahina* (forme rapportée par les auteurs arabes).

De nos jours avec la télévision et l'internet d'autres prénoms ont fait leurs entrées : *Ibtisam, Amal, Aḥlam, Siham, Alḥan, Iman* et les prénoms européens comme *Feryel, Linda, Litisya, Nesrin, Suzan* sont aussi d'usage. De nombreux parents choisissent des prénoms de personnalités politiques et religieuses, de stars de télévisions, de joueurs de football, de chanteurs qui ne sont pas toujours des nationaux et dans ce cas la référence au sens n'est pas prise en considération et deviennent ainsi neutre dans la culture emprunteuse, mais valorisés de point de vue social. Ce sont surtout des marqueurs de modernité ; de ce fait, même le prénom tend à suivre le chemin de la mondialisation.

2. Prénoms des étudiants en Langue et Culture Amazighes de l'Université de Bejaia : quelle tendance ?

Le recensement et la transcription ont été faits sur la base des listes des groupes établis selon l'ordre alphabétique latin, et entre parenthèses le nombre de personnes qui porte le même prénom. La prononciation des prénoms se rapporte à celle utilisée dans la région et réalisée par les étudiants-porteurs. Le cycle de licence de langue et culture amazighes, année 2014-2015, comporte 974 étudiants (301 étudiants en 1^{ère} année, 266 étudiants en 2^{ème} année et 407 étudiants en 3^{ème} année) nés globalement entre 1993-1996. Ces étudiants sont en majorité originaires des différentes localités de la région de Bejaia.

2.1. Catégorisation

Il ressort de ce corpus quatre catégories de prénoms.

1^{ère} catégorie :

Ce sont des prénoms issus de l'histoire amazighe parmi lesquels figurent aussi des prénoms d'usage traditionnel comme *Tiziri*. Les voici : Aghilas, Amazigh (4), Amrad, Djedjiga, Fella, Ghiles (2), Juba, Jugurtha (2), Laytmas, Macicilia, Massil, Massinissa (4), Massiva, Mazigha, Megdouda, Menad, Mokrane, Syfax, Tamazgha, Tamazight, Thanina, Thazdayt, Thilleli, Thinhinane (2)/ Tinhinane (3), Thiziri (5)/ Tiziri (3), Tounes, Yabadas, Youba, Yougourthen.

2^{ème} catégorie :

Ce sont des prénoms d'origine islamique en «abd» et «din/ddin».

Abdeldjebar, Abdelghani/ Abdelghani, Abdelouahab, Abderahman, Abdelaziz, Abdelhafid, Abdelhak (2), Abdelhakim (2), Abdelkrim, Abdelhalim (2), Abdelhamid, Abdelkader, Abdellah, Abdelmalek (2), Abdelmoumène, Abdelouhab, Abdennacer, Abdennour (4), Abder(r)ahim (2), Abderazak, Abderrouf, Abdeslem/ Abdessellam, Abdessamie, Abdezzine, Abdsafi.

Azdine/ Azzeddine, Bader-ddine/ Badreddine, Imadeddine, Khayreddine/ Khierddine, NacerEddine, Saifeddine, Salaheddine.

3^{ème} catégorie :

Ce sont des prénoms globalement d'origine arabo-islamique dont la plupart sont kabylisés/amazighisés soit par des adaptations phonétique-phonologique (comme par exemple *Faṭīma* qui a donné *Fatma/ Faḍma*) ou morphologique (*Seediya* qui a donné *Taseedit*) ou morphosémantique (*Emer* qui a donné *Emiruc*), les prénoms à sémantique arabe attribués à des

personnalités historiques amazighes (Kahina/ Dyhia, Koceila/ Kossaila/ Kousseila,). Quelques prénoms d'origine occidentale (latine/ grecque ou française) : (Célia/ Silia/ Silya/ Sylia/ Cilia/ Cylia/ Cecilia ; Roza ; Stéphane). Mais aussi des prénoms amazighs arabisés (*Tunes* qui a donné *Tunsiya*). C'est la catégorie la plus dominante dans le corpus recueilli : Abid, Abla, Adel (5), Adem, Ahcen/Ahcène, Ahlam, Ahmed (4), Aicha (3), Amirouche (2), Aimen, Aissa (4), Akila, Aldja/ Aldjia (2), Ali, Amal/ Amel (5), Amar (2)/ Ammar/ Amor/ Amer/ Ameer, Amina (4), Amine (2), Amir, Amira (2), Anis, Anissa (3), Asma (2), Assad, Assia (3), Atmane (2), Aziza, Azouz, Azza, Bakir, Basma, Baya, Belaid, Belkacem (2), Beramtane, Bilal (4)/ Billal (6), Boubkeur, Boukhalfa, Boussaad, Bouzid, Célia (4)/ Silia/ Silya/ Sylia (4)/ Cilia/ Cylia (3)/ Cecilia, Chaabane (3), Chadia (2), Chafia (2), Chafiaa (2)/ Chafiâa, Chahinaz/ Chahinaze, Dahbia (2), Dalale, Dalila (4), Daoud, Dehia/ Dyhia (3), Douniazad, Kahina (18), Koceila (2)/ Kossaila/ Kousseila, Djaafar/ Djaâfer/ Djafar (2), Djahid, Djahida (4), Djamal, Djamel (4), Djamila (3), Djazia, Djida/ Eldjida (2), Djouher/ Djouhra, Dounia (2), El-hadi, Fadila, Fahem, Fahima (2), Fairouz (2), Faiza (2)/ Fayza, Fariza (3), Fazia, Fouzia (3), Faouzi, Fares (4)/ Faris, Farid (3), Farida (2), Farouq, Fatah/ Fateh (4), Fatiha (7), Fatima (4)/ Fatma (2), Fayçal/ Fayssal (2), Fouad, Ghania (6)/ Ghaniya, Hadjila, Hafida (2), Hafsa (2), Haizia, Hakim (3), Hakima (3), Halim (4), Halla, Hamid, Hamida (4), Hamou (2), Hamza (4), Hanane (9), Hania, Hanifa (2), Haoua, Hassane/Hacène, Hassiba (8), Hassina, Hayat (3)/ Hayet (3)/ Hayette (3), Hemama, Henia, Hicham (5), Hilal, Hocine/ Housseem, Houda, Ibtissam (2)/ Ibtissem (3), (Isma/ Ismahane, Ismail, Isslam, Kafya (3), Idris, Ilham, Ilyes, Imad (2), Imène, Kamel (3), Kanza (3)/ Kenza (3), Karim (2), Karima (9), Kassia, Katia (10), Katiba, Khaled (2)/ Khalid, Khalifa, Khalissa (2), Khelidja, Khoudir, Koko (2), Laid, Laiza, Laldja, Lamia (11), Lamine (2), Larbi, Latamene,

Layachi, Leila (4)/ Lila (4), Lilia/ Lylia (4), Linda (7)/ Lynda (16), Lisa, Locif (2)/ Loucif (2), Lotfi, Louanas (2), Louiza (4)/ Ouiza, Lydia (10), Lyes (4)/Lyès, M'heni, Madani, Mahfoudh, Malek (2), Malha (3), Malia, Malika, Manissa, Mechria, Me-laaz, Melissa (2), Merbouha (2), Meriem (8), Messika, Mohamed (3)/ Mouhamed, Mohand, Mouloud, Mounia, Mounir (4), Mounira (2), Mourad (3), Moussa (2), Mustapha (2), Nabil (4), Nabila (6), Nacer (2), Nacera (6)/ Nacéra (3)/ Nacira (2), Nadia (7), Nadir (2), Nadjet (3)/ Nadjat, Nadjib (2), Nadjiba, Nadjim (3), Nadjya, Naima (6), Naoual/ Nawal/Naouel, Nasma/ Nas-sima (5), Nassim (4), Nawal (3)/ Nawel (2), Naziha, Nedjma, Nedjima, Nihad, Nina, Nora (2)/ Noura (4), Nouria (2), Omar (5), Ouafa (3)/ Wafa, Ouahiba (5)/ Wahiba, Oualid (3)/ Walid, Ouanissa/ Ounissa, Ourda/ Ouarda (2)/ Warda (3)/Ourdia/ Ouardia, Ouassila (4), Ouazna, Ouidad, Ouissam/ Wassim, Rabeh/ Rabah (2), Rachida (2), Radia, Rafik, Rahim, Rahima (3)/ Rahma (2), Rahoua, Razika (3), Redouane (2)/ Radouane, Remdane, Rima, Rimal, Rosa (2)/ Roza, Riad/ Ryad, Ryma (2), Said (2)/Saâd/ Saâdi/ Essaid, Saber, Saida (2)/ Souaad/ Souad (9), Sabah (3)/ Sabiha (4), Sabrina (12), Sadek, Sadika, Safia, Sahra (2), Salah (2), Saliha (4), Salim (4), Salima (5)/ Salma (4), Saloua (2), Samah, Samia (4)/ Somia/ Soumia (2), Samih, Samiha, Samir (8), Samira (9), Samra, Sana, Saoudi, Saoussane, Sara (7)/ Sarra (2)/ Sarah (2), Seddik, Seghira, Selma, Siham (12), Slimane (4), Sofia, Sofiane (4)/ Soufiane (3)/Soufyane, Sonia (5)/ Sonya, Soraya (4)/Soria, Souheyla/ Souhila (9), Ste-phane, Tahar (3), Tamazouzt, Taoues/ Taous, Tarek (2)/ Tarik (2), Tassaadit/ Tassadit (6), Toufik (2), Yaakoub, Yacine (7)/ Yassine/ Elyacine,, Yakout, Yamina (4), Yasmina (9)/ Yasmine, Yazid (2), Youcef (3)/ Youssouf, Younes/ Younis, Zahia (2)/ Zehoua, Zahir, Zahra (2)/ Zohra (3), Zakia (2), Ziane, Zina (2), Zineb (2), Zoubida, Zoubir (2), Zouina, Zoulikha (3).

4^{ème} catégorie :

Ce sont des prénoms composés d'origine arabe-amazighe ou arabe-arabe.

DihiaHanane, Mohamed-Said/ Mohammed-Amin/ Mohammed Arezki, Sid Ali, Mohend-Amokrane.

2.2. Problème phonétique et notation

L'administration, en plus des problèmes phonétiques, n'a pas pu adopter un système unique de notation puisqu'une grande partie des anthroponymes sont transcrits différemment.

2.2.1. Le cas des voyelles et des semi-consonnes

Le graphème «a» peut avoir plusieurs réalisations phonétiques.

[a] dans Taoues [*Tawes*], Yamina [*Yamina*]

[e] dans Zahra [*Zehra*], Mohand [*Muhend*]

[ɛ] dans Amer [*Emeɾ*], Ali [*ɛli*]

[ee] dans Tamazouzt [*Tameezuzt*], Sadi [*Seedi*]

[ee] dans Abdelhak [*ɛebdelhaq*], Abdelhamid [*ɛebdelhamid*]

[ea] dans Abid [*ɛabid*], Adel [*ɛadel*]

[aɛ] dans Layachi [*Laeyaci*]

«aa» peut avoir les réalisations suivantes :

[ee] dans Tassaadit [*Taseedit*], Boussaad [*Buseed*]

[aɛ] dans Yaakoub [*Yaɛqub*], Chaabane [*Caɛban*]

[ea] dans Chafiaa [*Cafiea*], Souaad [*Suead*]

«ai», ce digramme peut avoir plusieurs réalisations :

[ei] dans Aicha [*ɛica*], Aissa [*ɛisa*], Laiza [*Leiza*]

[æi] dans Ismail [*Ismaeil*], Saïda [*Saïda*]

[ay] dans Saïfeddine [*Saïfeddin*], Faïza [*Faïza*]

Le graphème «e» se réalise :

[a] dans Ghiles [*Yilas*], Amel [*Amal*]

[e] dans Tounes [*Tunes*], Fella [*Fella*]

[i] dans Cecilia [*Sisilya*]

Sans valeur dans : Khierddine [*Xirdin*], Azzeddine [*Eezdin*]

Il est parfois aléatoire en fin de prénom : Chahinaze/ Chahinaz [*Cahinaz*], Abdessamie [*Ebdessami*]/ Arezki [*Arezqi*] ; mais systématique quand un prénom se termine par un «n» pour être adéquat avec la morphologie de la langue française : Atmane [*Eetman*], Remdane [*Remdan*], à l'exception de Ahcen/Ahcène [*Ahsen*].

Le graphème «i» admet deux réalisations :

[i] dans Amazigh [*Amaziɣ*], Nassim [*Nasim*]...

[y] dans le digramme «ei» : Kosseïla [*Kusayla*], Leïla [*Layla*]...

«ia» regroupe quatre prononciations :

[ya] dans Silia [*Silya*], Sofiane [*Sufyan*]

[iya] dans Dahbia [*Dahbiya*], Lamia [*Lamiya*]

[iæa] dans Chafia [*Cafiæa*]

[iɛ] dans Chafia [*Cafiɛ*]

Le graphème «o» se réalise :

[e] dans Amor [*Emɛr*]

[u] dans Hocine [*Husin*], Locif [*L şif*]

[eu] dans Omar [*Èumer*]

[o] dans Roza [*Roza*]

«ou» se réalise :

[u] dans Yougourthen [*Yugurten*], Tounes [*Tunes*]

[w] dans Louiza [*Lwiza*], Ouahiba [*Wahiba*]

[we] dans Ourda [*Werda*], Ourdia [*Werdiya*]

[eu] dans Saoudi [*Saèudi*]

[ua] dans Fouad [*Fuad*]

Le digramme «eu» et «u» sont des indices très significatifs de la francisation des prénoms kabyles puisqu'ils ne sont attestés nulle part, leurs prononciations sont plutôt françaises, tels dans Ameer [*Èmer*], Boubkeur [*Bubker*] et Mustapha [*Meştafa*] ; mais aussi le «h» aspiré en fin du prénom Sarah [*Şara*].

2.2.2. Le cas des consonnes

Le graphème «b» peut être spirant ou occlusif et parfois les deux à la fois :

[b] dans Zineb [*Zineb*], Belkacem, [*Belqasem*]

[b] dans Nabil [*Nabil*], Zoubida [*Zubida*]

Le graphème «c» admet deux réalisations :

[s] dans Hocine [*Husin*], Ahcène [*Ahsen*]

[Ş] dans Nacer [*Naşer*], Locif [*Luşif*]

Le graphème «d» admet trois réalisations :

[d] dans Bouzid [*Buzid*], Adem [*Adem*]

[d] dans Nadir [*Nadir*], Thazdayt [*Tazdayt*]

[ḍ] dans Remdane [*Remdan*], Khoudir [*Xuḍir*]

Le graphème «g» admet deux réalisations :

[g] dans Megdouda [*Megduda*]

[g] dans Yougourthen [*Yugurten*]

Le graphème «h» admet deux réalisations :

[h] dans Zahia [*Zahiya*], Tahar [*Tahar*]

[ħ] dans Abdelhak [*ʕebdelħaq*], Abderrahman [*ʕebderrahman*]

Le graphème «k»

[q] dans Seddik [*ʕeddiq*], Mokrane [*Meqran*]

[k] dans Kahina [*Kahina*], Bakir [*Bakir*]

Le graphème «r» admet deux réalisations :

[r] Farid [*Farid*], Amir [*Amir*]

[r̥] Mourad [*Murad*], Larbi [*Lær̥bie*]

Le graphème «s» admet deux réalisations :

[s] dans Selma, [*Selma*] Samira [*Samira*]

[s̥] dans Salah [*ʕSalah*], Seghira [*ʕSyira*]

Le graphème «t» admet quatre réalisations :

[t] dans Toufik [*Tufiq*]

[t] dans Tamazgha [*Tamazya*], Tinhinane [*Tinhinan*]

[t̥] dans Taoues [*Tawes*], Fatima [*Fatima*]

[t̥] dans Fateh [*Fateh*], Fatiha [*Fatihā*]

Le graphème «z» admet deux réalisations :

[z] dans Zineb [*Zineb*], Zina [*Zina*]

[z̥] dans Zahra [*Zehra*], Zahir [*Zahir*]

2.2.3. Notation des lexèmes

La tension est mise d'une façon aléatoire : **Abderahim**/ **Abderahim** ; **Azdine**/ **Azzeddine** ; **Abdeslem**/ **Abdessellam** ; **Bilal**/ **Billal**.

Un même prénom peut être sujet à plusieurs transcriptions : **Koceila**/ **Kossaila**/ **Kosseila** ; **Célia**/ **Silya**/ **Sylia**/ **Cilia**/ **Silia** [**Silya**] ; **Djaafar**/ **Djaâfer**/ **Djafar** [**Ĝæfer**] ; **Souaad**/ **Souad** [**Suead**] ; **Amar**/ **Ammar**/ **Amor**/ **Amer**/ **Ameur** [**Emeɾ**] ; **Ourda**/ **Ouarda**/ **Warda** [**Warda**] ; **Mohamed**/ **Mouhamed** [**Muħemmed**].

Deux prénoms différents du point de vue phonétique peuvent s'écrire de la même façon : **Chafia** [**Cafie**/ **Cafiea**/ **Cafiya**], **Rabia** [**Rabiea**/ **Rabie**]

Tendance à la reconstitution de la racine initiale : **Abdellah** [**Ebdella**], **Souheyla** [**Suhila**], **Khayreddine** [**Xirdin**].

Existence de plusieurs transcriptions pour les prénoms composés :

- Tiret entre les deux lexèmes : **Bader-ddine**, **Mohend-Amokrane**
- Transcription en bloc : **Badreddine**, **Khayreddine**
- Blanc entre les deux lexèmes : **Dhia Hanane**, **Mohammed Arezki**

La transcription ainsi faite pose des problèmes du sens à donner à certains prénoms, tels : **Chafia** : au sens de «*cfεε* : protéger», il peut être un prénom masculin [**Cafie**] ou un prénom féminin [**Cafiea**], ou bien au sens de «*cuf* : va voir, discerner», le prénom [**Cafiya**].

Conclusion

L'Amazigh a été dominé dans son histoire par plusieurs conquérants qui lui ont imposé leurs civilisations et leurs langues. De ce fait, il a été contraint dans la plupart du temps à les utiliser dans ses relations politiques et commerciales, mais aussi comme langues du savoir. Sa langue s'est trouvée ainsi confinée dans des domaines traditionnels et secondaires. Les innovations ainsi apportées par les différentes civilisations se sont répandues dans leurs langues d'origine, d'où l'existence de plusieurs emprunts dans la langue amazighe sous ses diverses formes kabyle, chaouïe, chenouïe, mozabite, targui, etc.. On retrouve plusieurs emprunts au punique, au grec, au latin, à l'arabe, au français, à l'espagnol, à l'italien, mais aussi à certaines langues africaines dans le cas du touareg ; une grande partie est intégrée dans le système morphosémantique amazigh. Cependant, les emprunts à l'arabe, aussi bien lexicaux que grammaticaux, sont massivement admis dans l'amazighe au point de déstabiliser le système morphosémantique, phonétique-phonologique et syntaxique de ce dernier et en même temps ils ont participé à son enrichissement lexical dans plusieurs domaines et à très forte dose dans le domaine religieux. Ainsi, l'arabe à travers la religion islamique a joué un grand rôle dans le renouvellement du lexique kabyle en particulier et amazigh en général. Le lexique anthroponymique tout en étant un lieu de conservation de la langue amazighe est fortement influencé par la culture arabo-islamique.

L'islamisation des Kabyles et la valorisation que procurent les prénoms à sémantique arabo-islamique comme référence symbolique à l'Islam, au prophète *Muḥammed* et à Dieu ont favorisé leur implantation dans toutes les familles kabyles. Au fil des générations, ces prénoms ont pris des formes locales et se sont kabylisés. Leur ancrage dans la société kabyle est telle-

ment fort au point même de surplomber les prénoms kabyles d'origine amazighe et ils constituent un stock non négligeable dans la création de nouveaux prénoms.

Avec la colonisation française, la société kabyle va connaître deux systèmes d'affiliation : le système officiel colonial pendant la colonisation française, qui a été repris par le pouvoir algérien après l'indépendance, représenté par l'état civil et le système traditionnel représenté par l'appartenance à une lignée déterminée dont chacun s'occupe des domaines bien délimités.

Cependant, l'état civil algérien est le centre d'affirmation de deux politiques linguistiques, la francisation des anthroponymes algériens pendant la colonisation française puis son arabisation après l'Indépendance. Ainsi, la grande majorité des noms, mais aussi des prénoms dans l'état civil algérien présentent des altérations consonantiques et vocaliques, mais aussi morphosémantiques dues à une mauvaise transcription ou dans la plupart des cas à une volonté de franciser ou d'arabiser les anthroponymes issus de tamazight ou de l'arabe dialectal. De même, à l'instar de la langue et de la culture amazighe, certains prénoms amazighs ne sont pas reconnus par l'état civil algérien.

Avec la revendication amazighophone, la reconnaissance de la dimension amazighe comme partie intégrante de l'identité algérienne et tamazight comme langue nationale et son introduction dans le système éducatif algérien, les prénoms d'origine amazighe resurgissent et reprennent leur place et de ce fait participe à la valorisation tout d'abord de la langue et de la culture amazighes en particulier, mais aussi de l'être et de l'identité algériens, en général.

Bibliographie

- Aghali M. Z., 1999, *Anthroponymes et Toponymes Touareg. Inventaire et corrélation*. pp. 209-248. in *Littérature arabo-berbère. Dialectologie, ethnologie*, CNRS, Paris.
- Basset A., 1961, *Textes berbères de l'Aurès (parler des Aït Frah)*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien-Maisonneuve.
- Chaker S., dans une entrevue accordée le 20 mai 2013 au journal Liberté.
- Cheriguen F., 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*, édition Epigraphe, Alger.
- Cheriguen F., 2005b, *Régularités et variation dans l'anthroponymie algérienne*. pp. 15-18. in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, Edition CRASC, Oran.
- Dubois J. et alii, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas/VUEF.
- Dallet J.-M., 1982, *Dictionnaire kabyle-français, Parler des At Mangellat*, Algérie, Paris, Ed. SELAF.
- Elimam A., 1997, *Le maghribi, langue trois fois millénaire*, Alger, Ed. ANEP.
- Grand Robert 2005, DVD.
- Thomàs J., 2009, *Toponymie : Nomination et Normalisation*, pp. 61-67. in *actes du Congrès d'Auch : Toponymie occitane et signalisation bilingue. 30 novembre et 1^{er} décembre 2007 à l'hôtel du département du Gers, Auch. Toulouse*, Edition CROM.
- Tidjet M., 2013, *La patronymie dans les daïras de Timezrit, Sidi-Aich et Chemini : étude morphosémantique*, thèse de doctorat sous la direction du Professeur Foudil Cheriguen, université M. Mammeri de Tizi Ouzou.